

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

PROCES VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire de la SPA du Chablais, à huis clos

Vendredi 25 juin 2021 à 18h00

La réunion débute à 18h02	Membres du Conseil d'Administration : Marinella Emery, Présidente - présente Caroline Richard, Vice-Présidente - présente Nadia Randon-Kalaydjian, Secrétaire - présente Chantal Dubouloz, Trésorière - présente Julie Cercelet, Trésorière Adjointe - excusée Chantal Magnat, Membre - présente Jean-Luc Robier, Membre, - présent Héloïse Yvoz, Membre - présente Patricia Dolciani, Membre – excusée Marie-Laure Zanetti-Chini – présente Yoann Leroy – excusé Odyssee van Ackere - présente
Membres CA présents : 9	
Pouvoirs en blanc : 19	
Pouvoirs nominatifs : 15	
Votes par correspondance : 18	

1. Le rapport moral de la présidente :

L'année 2020 et cette moitié d'année 2021 ont été fortement marquées par la crise sanitaire et tous les chamboulements que cela entraîne. Fermé complètement au public lors du premier confinement, en horaires réduits et sur rendez-vous uniquement lors des deux suivants, le refuge et les équipes ont dû s'adapter aux restrictions et nous avons mis en place une organisation nous permettant de gérer cela au mieux afin que nos pensionnaires n'en soient pas pénalisés. Une fois les rendez-vous fixés, les visiteurs étaient accueillis un à un dans l'établissement et les demandes étaient traitées à distance autant que possible.

Notre page Facebook a été le moteur de notre fonctionnement, permettant de filtrer et d'organiser les visites au refuge. Nous avons constaté un état de stress beaucoup moins important chez nos animaux avec le peu de passage et cela a permis de ne les présenter qu'aux potentiels adoptants répondant aux critères de vie qui correspondent. Ainsi, nous notons une baisse des retours au refuge de nos chiens adoptés.

Comme indiqué lors de la dernière assemblée générale, l'activité de trappage des chats sauvages pour la stérilisation/castration et lutte contre la prolifération a été fortement impactée. Nous l'avons vu encore en ce début d'année 2021 avec l'arrivée anticipée des chatons dont le nombre n'est pas près de décroître. Nous avons, fort heureusement, des bénévoles qui se vouent à cette cause et qui font leur possible pour rattraper le retard cumulé l'an dernier. Nous notons également que l'entourage de ces chats sauvages est de plus en plus réticent à les laisser vivre leur vie sauvage et notre chatterie ne cesse de se remplir.

Fort heureusement, nous pouvons compter sur nos nombreuses et indispensables familles d'accueil pour prendre en charge nos chatons tout au long de la saison, leur permettant un placement plus rapide à l'adoption et de prévenir tout risque de maladies au refuge.

Malheureusement, nos pensionnaires canins, eux, restent de longs mois au refuge en l'attente de leur nouveau foyer et nous notons un grand nombre de chiens avec des lacunes d'éducation importantes, compliquant leur placement et leur cohabitation au refuge. Nous avons donc dû réduire la surface de leurs parcs d'ébats afin d'en augmenter le nombre.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54

e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

Les statistiques 2020 :

Statistiques 2020 - CHATS

Section fourrière			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats en fourrière au 01/01/2020			0
Amenés par la police/pompiers	0		
Trouvés par particuliers	354		
Repris par propriétaire-Associations		2	
Rétrocédés SPA		308	
Décédés chez véto/Chenil		7	
Relachés sur site après tatouage S et stérilisation / castration		36	
Total	354	353	1
Chats en fourrière au 31/12/20			1

Pensions cas social			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats en pension au 01/01/2020			1
Pensions cas social	5		
Repris par propriétaire		4	
Décédés		1	
Abandon à la SPA		0	
Total	5	5	1
Chat en pension au 31/12/2020			1

Refuge SPA - chatterie chats sauvages			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats chatterie sauvages 01/01/2020			52
Rétrocédés de la fourrière - abandon	16		
Décédés chenil ou véto		13	
Rétrocédés à la SPA - adoptables		1	
Echappés dans la nature		1	
Total	16	15	
Chats chatterie sauvages 31/12/2020			53

Refuge SPA - chats adoptables			
	Entrées	Sorties	Solde
Chats au chenil au 01/01/2020			30
Rétrocédés de la fourrière et pension	308		
Abandonnés	174		
Rétrocédés de la chatterie sauvage	1		
Repris propriétaire		9	
Décédés chez véto/Fam Accueil/Chenil		22	
Adoptés		387	
Relachés sur site (sauvages)		36	
Transférés chatterie sauvage		16	
Echappés		4	
Cédés École des Chats ou autre		5	
Total	483	479	
Chats au chenil au 31/12/2020			34

Total chats hébergés en 2020	616
Total chats rentrés au chenil en 2020	533
Total chats présents au 31 décembre 2020	89

Statistiques 2020 - CHIENS

Section fourrière			
	Entrées	Sorties	Solde
Chiens en fourrière au 01.01.2020			1
Amenés par la police/pompiers	23		
Trouvés par particuliers	38		
Retirés par enquêteur ou police	1		
Repris par propriétaire		44	
Abandons à la SPA		3	
Rétrocédés SPA		15	
Décès (malades, fin de vie...)		1	
Total	62	63	
Chiens en fourrière au 31.12.2020			0

Pensions cas social			
	Entrées	Sorties	Solde
Pension cas social au 01.01.2020			6
Pensions cas social	20		
Repris par propriétaire		21	
Morts au refuge (euthanasiés, mordeur ou malades)		1	
Abandonnés SPA		2	
Total	20	24	
Chiens en pension au 31.12.2020			2

Refuge SPA			
	Entrées	Sorties	Solde
Chiens au chenil au 01.01.2020			11
Rétrocédés de la fourrière	15		
Abandon de fourrière	3		
Abandonnés	83		
Abandonnés de pension	2		
Rétrocédés d'autres SPA	0		
Cédés à d'autres SPA ou Associations		1	
Morts au refuge (euthanasiés, malades)		3	
Morts au refuge (naissance au refuge)		0	
Adoptés		91	
Repris propriétaires		0	
Famille d'accueil		6	
Total	103	101	
Chiens au chenil au 31.12.2020			13

Total chiens rentrés en fourrière en 2020	62
Total chiens rentrés au chenil SPA en 2020	103
Total chiens rentrés en pension cas social en 2020	20
Total chiens hébergés en 2020	203
Total chiens présents au 31 décembre 2020	15

En raison du COVID et le fait que le refuge était fermé 3 mois, de nombreux chiens ont été placés directement via Facebook sans passer par notre refuge.

En 2020, 616 chats et 203 chiens ont été hébergés au refuge.

- 69% des chats sont entrés entre juin et octobre ; 51% de chatons et 20% d'abandons assumés.

- 53% des chiens sont entrés entre juin et octobre, 12% en janvier ; 44% trouvés et 36% d'abandons assumés.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

2. Présentation et approbation des comptes :

Commentaire de l'exercice 2020 :

Rédigé par COFIDEST, notre cabinet comptable

Pour l'année 2020, l'ensemble de nos comptes de produit s'élèvent à **429 345 €** contre **221 650 €** en 2019. Cela représente une augmentation de **207 695 €** soit 94 %, qui s'explique par les deux legs obtenus. Le montant de ces deux legs est de **197 538 €**.

Les entrées se décomposent en trois parties :

Les recettes liées à nos activités d'adoption, d'adhésion et d'activités complémentaires représentent cette année **109 540 €**. Nous avons une diminution de 9 % par rapport à 2019, le montant s'élevait à **120 963 €**.

En ce qui concerne les abandons, alors que l'année dernière nous avons une très grosse hausse qui n'avait jamais été aussi élevé depuis 5 ans, nous voyons de nouveau se montant diminuer. Le montant des participations liées aux abandons s'élève à **1 375 €** en 2020 soit **1 034 €** de moins.

Cette année 2020 est marquée par une augmentation significative du poste de don de particulier de 18 % soit **9 994 €** de plus que l'année dernière. Les dons sont toujours en augmentation depuis 2017, ce qui prouve que les particuliers se sentent de plus en plus concerné par la cause animale. D'autant plus que cette année 2020 avec la covid les dons auraient dû diminuer ce qui n'a pas été le cas pour notre association. Les dons et subventions sans les legs représentent cette année **109 540 €** soit 47 % de nos recettes globales.

La contribution des communes bien que faible par rapport au travail généré par la récupération des animaux errant, est également toujours en hausse. Nous sommes à **3 657 €** contre **3 365 €** en 2019, **855 €** en 2018 et **810 €** en 2017. Nous remarquons donc que les communes participent pour payer les stérilisations de ces chats, mais cette contribution est infirme par rapport aux besoins.

Contrairement à l'année dernière nous avons cette année réussie à inscrire au bilan le leg de Boinnard Renée suite à la vente de l'appartement. Le prix de vente final net vendeur a été de **120 000 €** contre les **140 000€** espéré en 2019. Nous avons également reçu en complément de la vente de l'appartement les autres liquidités de Monsieur Boinnard soient **14 020 €**. Nous avons dû rajouter à ce leg des frais suite à la vente, l'assurance de l'appartement, les frais pris par la confédération pour un total de **32 919 €**. Le montant global du leg reçu par la SPA est de **111 101 €**.

Il y a également eu un autre leg de Madame Sylvène Lavy qui a transmis le capital décès de son assurance vie en faveur de la SPA pour un montant de **53 518 €**.

Nous avons donc reçu au total sur l'année 2020 la somme de **197 538 €**. Ce montant n'est pas négligeable sachant qu'aucun leg n'avait été reçu depuis 2016.

Concernant les dons, l'actif de notre bilan, s'est enrichi d'une maison estimée à **555 000 €**. Cette maison est mise gratuitement à disposition de l'Ecole du Chat à Neuvecelle, conformément aux volontés du défunt. Comptablement ce don n'impacte pas le compte de résultat.

Depuis plus de 20 ans, la subvention annuelle du SERTE reste figée au montant de **9 760 €**. Comme chaque année nous réitérons notre demande d'une rehausse de celle-ci afin de couvrir les besoins réels de l'association. Toutes fois cette subvention est essentielle pour nous.

De plus, nous avons pu réévaluer le montant de l'aide sur la facture d'eau suite à la transmission de celle-ci qui est de **7 035 €** contrairement au **2 400 €** qui était généralement prévu.

Cette année 2020, les charges ont augmenté de 7 %, le montant s'élève à **249 777 €** contre **233 272 €** en 2019 soit une baisse de **16 505 €**, alors que depuis plusieurs années nous étions en diminution.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

Les trois postes les plus importants restent toujours les mêmes, à savoir les soins vétérinaires, les salaires et le nécessaire vital des animaux (nourriture et litière).

Les frais vétérinaires, en tenant compte de bons émis en 2020, mais qui seront utilisés en 2021, sont de l'ordre de **97 992 €**. Cette année, ces frais sont en diminution de **5 151 €** soit 5 %. Nous avons également eu en autre poste de **3 546 €** de frais pour des pensions éducatives pour les chiens afin de les sociabiliser et faciliter au mieux leur adoption.

Le poste salaires et charges représente **80 638 €** en 2020, contre **83 949 €** en 2019. Ce poste aurait du être normalement plus important sur cette année, mais suite au confinement à cause de la covid-19 nous avons eu **2 594 €** de remboursement suite à l'activité partielle et **4 627 €** d'aide Urssaf.

Les trois postes (vétérinaires, salaires et nourriture) représentent **198 329 €** sur **231 807 €** de produits hors aides. Si nous comparons aux montants des recettes : adhésion / adoption / abandons et activités complémentaires (**109 541 €**), les recettes ne suffisent pas à pallier aux dépenses.

Ainsi, notre résultat d'exploitation, c'est-à-dire sans les produits exceptionnels, est déficitaire de **62 000 €** contre **41 564 €** en 2019. Ce constat est malheureusement récurrent depuis quelques années.

Il est donc indispensable que les contributions des communes continuent et que la subvention du SERTE soit pérennisé et revue à la hausse. Elle n'a pas évolué depuis 20 ans alors que les besoins ont quadruplés.

Cette année, soulignons que malgré un résultat d'exploitation déficitaire nous obtenons tout de même un bénéfice de **118 320 €**. Ce résultat n'était pas arrivé depuis 2015. Nous pouvons donc voir l'importance de ses legs pour combler le résultat d'exploitation déficitaire décrit ci-dessus.

Le résultat de 2020 démontre comme chaque année que la survie de notre association dépend, plus que jamais, de la générosité et de la solidarité de tous. Notre équilibre financier dépend de l'enthousiasme des bénévoles et des salariés, ainsi que de la générosité des donateurs et d'organismes, tels que 30 MILLIONS D'AMIS.

Malgré la Covid-19 nous avons réussi à garder une trésorerie positive consacrée entièrement à la cause animale.

- Les comptes sont approuvés à l'unanimité.
- Le bilan complet peut être consulté sur demande.

3. Les LEGS en cours :

Legs WATTEAUX :

Une première estimation de la maison a été faite par le service négociation de l'Etude de Maître Chauvet, une deuxième sera effectuée courant juillet. La voiture est dans un mauvais état, sans clé et sans carte grise. Nous allons voir avec les pompiers s'ils voudraient la désosser lors d'exercices. L'Ecole des Chats a pris ses chats, comme ils ne seront pas placés il a été décidé de leur faire un don en contrepartie de leur prise en charge.

Legs BADIOU :

Les terrains de La Baume et Seytroux ont été évalués à 12 000€ par la SAFER. Comme ils sont occupés par la famille, ils sont prioritaires à l'achat. Ils devront être vendus car ne peuvent être loués dans le cadre d'un legs.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

Legs VEUVE WENIG :

Elle a décidé de nous donner la maison. Cependant nous n'avons plus de nouvelles du notaire, malgré les messages reçus de l'Allemagne. Une demande a été faite auprès de la Confédération de Lyon pour le changement de notaire, nous sommes en attente d'un retour.

Legs STEINHAGE :

Le légataire universel est en Angleterre, cependant une somme d'argent nous a été léguée dans le testament.

Tous nos Legs doivent désormais être approuvés par la Confédération de Lyon, lors de leur Assemblée Générale Ordinaire uniquement, dont la prochaine aura lieu au mois de septembre. Nous avons également été informés de nouvelles procédures lors de legs de biens immobiliers, où il nous faudra désormais deux estimations d'agences, deux diagnostics énergétiques et deux devis d'artisans pour chacun des travaux à réaliser ; cela a pour conséquence l'augmentation du délai de traitement de nos legs en cours et à venir.

Assurances vie :

Nous avons perçu les sommes de 15 986€ de Diana VICARI et 136 552€ de Corinne MENTION.

L'Ecole du Chat :

Nous sommes toujours en attente du bail emphytéotique liant l'Ecole du Chat, la SPA du Chablais et le Confédération de Lyon. Celui-ci devrait être voté lors de leur Assemblée Générale Ordinaire de septembre.

4. Le Conseil d'Administration :

L'Assemblée Générale Ordinaire ayant lieu à huis clos, les adhérents de l'association ont reçu un courrier leur permettant le vote par correspondance ou la délégation d'un pouvoir, nominatif ou en blanc. En voici les résultats :

Entrées :

- Marie-Laure ZANETTI-CHINI, en tant que membre : votée à l'unanimité
- Yoann LEROY, en tant que membre : votée à la majorité
- Odyssee VAN ACKERE, en tant que secrétaire : votée à l'unanimité

Changements :

- Marinella EMERY, en tant que vice-présidente : voté à l'unanimité
- Caroline RICHARD, en tant que présidente : voté à la majorité
- Nadia RANDON-KALAYDJIAN, en tant que secrétaire adjointe : votée à la majorité
- Chantal DUBOULOZ, en tant que trésorière adjointe : voté à l'unanimité
- Julie CERCELET : en tant que trésorière : voté à l'unanimité

Reconfirmations :

- Jean-Luc ROBIER, en tant que membre : votée à l'unanimité
- Chantal MAGNAT, en tant que membre : votée à la majorité
- Patricia DOLCIANI, en tant que membre : votée à l'unanimité

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

5. Les enquêtes de maltraitance :

Rédigé par Jean-Luc ROBIER, enquêteur de l'équipe de la Haute-Savoie

ANNEE 2020 :

457 interventions ont eu lieu sur toute l'année, dont :

- 39 chiens retirés (27 suite à un trafic)
- 12 chatons retirés
- 8 chèvres retirées
- 3 moutons retirés
- 1 bouc retiré
- 10 chats retirés

ANNEE 2021 :

A la fin Juin 2021, 260 interventions ont eu lieu, dont le détail est lui suivant :

- Janvier : 70 interventions
- Février : 28 interventions

Les plus importantes étant :

- Bernex, intervention pour un cheval non paré.
- Marignier, 15 moutons non identifiés (affaire à suivre).
- Viuz-en-Sallaz, Dogue argentin en divagation (affaire à suivre avec la PM)
- Saint-Amour, dans le Jura, pour récupérer une petite chienne adoptée au refuge et détenue dans de très mauvaises conditions.

- Mars : 32 interventions

Les plus importantes étant :

- Retrait de 3 chiens, 4 chats, 4 chèvres, 1 mouton et 2 cochons.
- Amancy, intervention pour des chats brûlés à l'acide, article paru dans la presse.
- Monnetier Mornex, obliger un propriétaire à refaire son parc.
- La Roche-sur-Foron, obliger la propriétaire d'un lapin à lui couper ses griffes correctement.
- Viry, nous avons aidé une vieille dame à refaire son parc, son bouc se sauvait sur la route.
- Lullin : évacuation de 5 moutons et 5 coqs, récupérés par Arlette Piccot, qui nous récupère régulièrement des animaux.
- pers Jussy, intervention pour des ânes non parés. C'est Gilbert Marce qui s'est chargé du parage des animaux.

- Avril : 70 interventions

Les plus importantes étant :

- Loisin, intervention avec la gendarmerie et un adjoint au maire pour 45 moutons donc 2 seulement étaient identifiés (affaire à suivre avec la DDPP).
- Annemasse, un petit chiot malinois retiré.
- Annecy, grosse intervention dans une ferme (affaire à suivre avec la DDPP).
- Albertville, 2 petits veaux récupérés.
- Pers-Jussy, 1 jument évacuée vers SOS Animaux de la Ferme à Margencel.

- Mai : 60 interventions

Les plus importantes étant :

- Neuvecelle, 1 chien retiré avec la Police Nationale.
- Samoëns, grosse intervention avec la Gendarmerie et la Police Municipale.
- 2 interventions en collaboration avec le refuge de Cluses pour des chiens détenus sur un balcon.

S.P.A. DU CHABLAIS

Société Protectrice des Animaux du Chablais

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54
e-mail : spaduchablais@wanadoo.fr - site internet : www.spaduchablais.asso.fr

Le refuge de l'Espoir d'Arthaz forme actuellement 12 enquêteurs bénévoles et une enquêtrice salariée afin de former une équipe pour la Haute-Savoie.

En résumé, il y a toujours beaucoup d'interventions ; nous devons souvent nous débrouiller seuls lorsque nous constatons une maltraitance animale. Les forces de l'ordre répondent tantôt présentes, mais nous demandent tantôt de faire appel à la DDPP. Heureusement, nombre de forces de l'ordre, sensibles à la souffrance animale, nous apportent leur soutien.

6. Divers :

Nous abordons dans la suite de cette réunion les points suivants :

- L'attente du retour de la Mairie pour les travaux de réfection du refuge envisagés et la convention.
- Les travaux de manutention à faire (fuites, dysfonctionnements, réparations).
- La réouverture du refuge sans rendez-vous, mais en continuant la limitation d'accès des visiteurs.
- Divers points d'organisation pour nos chiens et nos chats en préparation de la saison estivale.

La réunion se termine à 19h43.

NB : Madame Caroline RICHARD, élue lors de cette AGO en tant que Présidente, nous a depuis fait part de sa démission, reçue par courrier recommandé avec accusé de réception le 7 juillet. Madame Marinella EMERY, élue lors de cette AGO en tant que Vice-Présidente, a donc repris ses fonctions de Présidente après votation à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

Marinella Emery, Présidente



Odyssée van Ackere, Secrétaire

